

Aide à l'appui de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes

GRAPHIQUES PAR DONNEUR



Mars 2018

Statistiques basées sur la notification du marqueur égalité homme-femme par les membres du CAD, 2015-2016

Base de données du Système de Notification des Pays Créanciers

DÉFINITION

LE MARQUEUR POLITIQUE EGALITE HOMMES-FEMMES

DÉFINITION

Une activité devrait être classée comme « orientée vers l'égalité hommes-femmes » (valeur Principale ou Significative) si :

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Elle vise à renforcer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes ou à réduire les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe.

L'objectif d'égalité hommes-femmes est explicitement mis en évidence dans la documentation concernant l'activité, à travers des mesures destinées à :

- a) Réduire les déséquilibres dans les rapports de forces entre hommes et femmes, garçons et filles, au niveau social, économique ou politique : faire en sorte que l'activité bénéficie autant aux femmes qu'aux hommes, ou remédier à des discriminations passées ; ou
- b) Développer ou renforcer la politique, la législation et les institutions propres à garantir l'égalité hommes-femmes ou à empêcher la discrimination.

Cette approche nécessite d'étudier les inégalités hommes-femmes soit séparément, soit dans le cadre des procédures normales des agences.

Voir aussi la question sur l'étude en faveur de l'égalité hommes-femmes dans l'Appendice.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS CARACTERISTIQUES

□ Exemples d'activités qui pourraient se voir attribuées la valeur objectif principal :

- aide aux femmes et aux filles à la connaissance de leurs droits ;
- soutien aux associations masculines qui luttent contre la violence envers les femmes ;
- projet de filet de sécurité sociale spécifiquement axé sur les femmes et les filles en tant que groupe particulièrement défavorisé de la société ;
- renforcement des capacités du Ministère des finances et de la planification afin d'incorporer les objectifs d'égalité hommes-femmes dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ou autres stratégies comparables.

De telles activités pourraient avoir pour cible soit uniquement les femmes, soit uniquement les hommes, soit les deux.

□ Exemples d'activités qui pourraient se voir attribuées la valeur objectif significatif :

- activité dont l'objectif principal est d'assurer l'approvisionnement en eau potable d'un district ou d'une communauté locale tout en faisant en sorte que les femmes et les filles bénéficient d'un accès sûr et facile aux installations en question ;
- projet de filet de sécurité sociale s'étendant à la communauté toute entière et intégrant des dispositions destinées à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

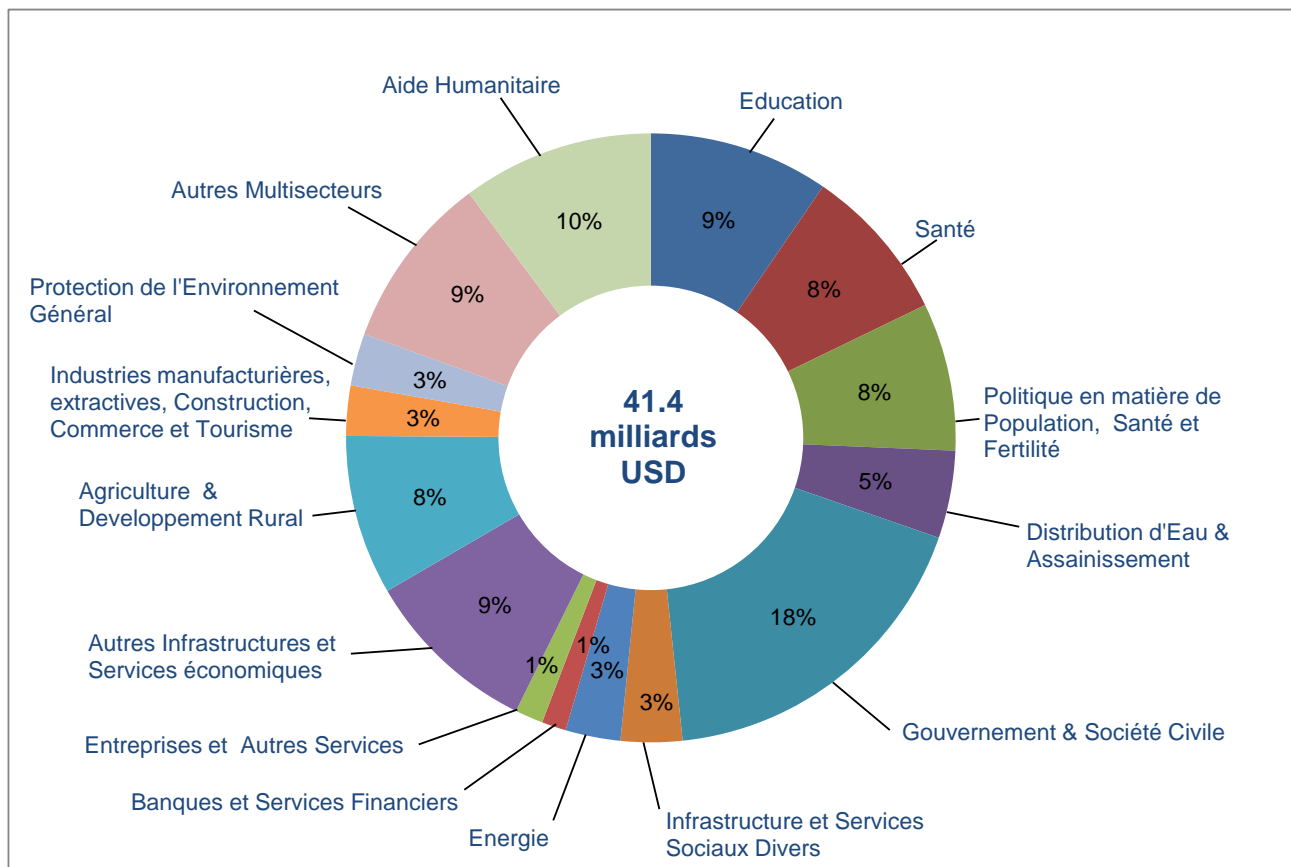
Voir la foire aux questions dans l'Appendice pour d'autres exemples.

Nota bene : Le soutien des organisations et institutions pour l'égalité des femmes (**code secteur SNPC 15170**) se verra par définition attribué la valeur objectif principal.

VUE D'ENSEMBLE

Apports d'aide des membres du CAD visant l'égalité hommes-femmes par secteur

Valeur annuelle moyenne des engagements en 2015-2016
41.4 milliards USD constants 2015



Couverture – Tous les membres du CAD rapportent sur la composante égalité hommes-femmes de leur aide. À partir de 2010, le calcul de l'aide ventilable n'est plus basé sur les secteurs mais sur les types d'aide. Cette nouvelle méthodologie augmente légèrement le champ de l'aide examinée, principalement dans le domaine de l'aide humanitaire. Elle comprend les types d'aide suivants : l'aide budgétaire sectorielle, le soutien aux ONG, le soutien à des fonds spécifiques gérés par des organisations internationales, les financements groupés, les projets, le personnel des pays donateurs et autres formes d'assistance technique, ainsi que les bourses dans le pays donneur. Le terme *Aide bilatérale ventilable* utilisé dans cette publication se réfère à cette nouvelle méthodologie.

Le graphique ci-dessus est basé sur les données relatives aux engagements, ces derniers reflétant mieux les politiques actuelles des donateurs. Une moyenne sur deux ans est montrée car la cible ainsi que le volume des engagements varient d'une année sur l'autre. Les membres du CAD utilisent un « marqueur » pour identifier les activités qui ont comme objectif principal ou significatif l'égalité hommes-femmes. La notification s'est fortement améliorée au cours des années, et bien que certains membres rencontrent des difficultés pour appliquer la méthodologie afférente, les données actuellement disponibles donnent néanmoins une indication de plus en plus fiable de l'importance accordée par les donateurs à l'égalité hommes-femmes dans leur programme d'aide.

REGARD SUR L'AIDE VISANT L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

L'AIDE PAR DONNEUR

Pour chaque membre du CAD, une page résume les statistiques de l'aide destinée à l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en 2015-2016. Les informations comprennent un ratio de couverture du marqueur égalité hommes-femmes, les dix principaux pays bénéficiaires de l'aide, et une répartition sectorielle de l'aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.

Les graphiques ne sont pas montrés pour la Hongrie, dont l'adhésion au CAD date de 2016, et qui n'a pas notifié le marqueur égalité hommes-femmes en 2015-2016

Note pour l'interprétation des graphiques:

Le premier élément à prendre en compte dans l'analyse des données d'un pays, ou lors de comparaisons des données entre pays est le taux de couverture, c'est-à-dire la proportion du programme d'aide examiné au regard de l'égalité hommes-femmes. Un fort pourcentage d'aide visant l'égalité hommes-femmes SEUL ne signifie pas que le programme d'aide est bien aligné avec l'objectif d'égalité hommes-femmes ; une telle conclusion ne peut être valable que si la couverture est de 100% pour ce donneur. Lors de comparaisons de données entre donneurs, ce sont à la fois le taux de couverture et le % d'aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes qui doivent être pris en compte. (Certains membres n'examinent pas des contributions qui par nature entreraient probablement dans la catégorie "non orientée", par exemple les coûts imputés des étudiants. En conséquence, un montant important dans la catégorie "non marquée" augmente en général de façon significative le pourcentage d'aide visant l'égalité hommes-femmes).

Aide ventilable visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, moyenne sur 2015-2016 (en millions de dollars US constants 2015)

	Objectif principal	Objectif significatif	Sous-total : Aide visant l'égalité homme-femme	% de l'aide examinée	Aide non orientée	Total : aide marquée	Aide non marquée	Pour mémoire : Aide aux institutions pour l'égalité des femmes	
	a	b	c = a + b	c / e	d	e = c + d	f	Aide bilatérale ventilable, total	inclus dans (a)
Allemagne	158	5 783	5 940	43	7 828	13 769	834	14 602	28
Australie	186	1 139	1 325	62	817	2 142	195	2 337	43
Autriche	6	78	84	45	103	187	90	277	2
Belgique	62	521	582	64	329	911	14	925	2
Canada	90	2 218	2 308	70	977	3 285	0	3 285	2
Corée	65	226	291	13	2 001	2 292	2	2 294	3
Danemark	58	436	493	47	547	1 040	153	1 193	6
Espagne	72	124	196	39	306	502	0	502	22
Etats-Unis	1 637	4 132	5 769	28	15 045	20 814	0	20 814	9
Finlande	31	166	197	51	188	384	0	385	12
France	80	1 161	1 241	22	4 337	5 578	1 076	6 654	2
Grèce	0	3	3	39	5	8	0	8	..
Hongrie	31	..
Institutions de l'UE	206	8 136	8 343	48	9 089	17 432	2 417	19 849	13
Irlande	38	264	302	81	69	370	14	384	7
Islande	2	19	21	86	3	25	0	25	1
Italie	27	237	264	35	491	755	36	791	12
Japon	138	6 286	6 424	37	10 742	17 166	851	18 017	36
Luxembourg	19	64	83	33	165	248	2	250	0
Norvège	230	538	767	27	2 059	2 826	0	2 826	42
Nouvelle Zélande	6	167	173	58	125	298	0	298	-
Pays-bas	597	1 218	1 815	61	1 160	2 975	0	2 975	112
Pologne	1	2	3	2	117	120	0	120	0
Portugal	1	32	33	23	110	143	0	143	0
République slovaque	0	4	4	22	15	19	0	19	0
République tchèque	1	5	5	16	28	33	16	50	0
Royaume-Uni	417	2 341	2 758	43	3 595	6 353	1 082	7 435	24
Slovénie	0	1	1	17	5	6	5	11	0
Suède	404	1 249	1 652	88	223	1 875	101	1 976	86
Suisse	35	314	349	20	1 430	1 779	0	1 779	3
Total membres du CAD	4 565	36 860	41 425	40	61 910	103 336	6 889	110 256	470

Note: Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Allemagne

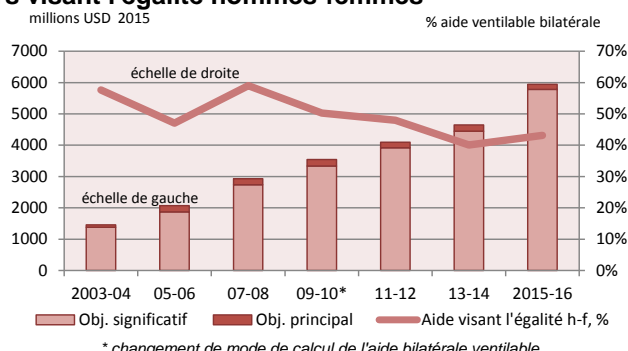
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **94%**.

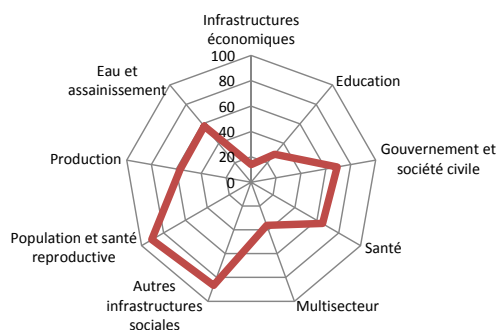
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	148	167
Objectif significatif	5 518	6 048
Non orientée	6 526	9 130
Non marquée	807	860
Total de l'aide ventilable bilatérale	12 999	16 205
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	46%	40%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	4 655	8 178
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	33	23
Contribution à UN Women (multilatéral)	2	5

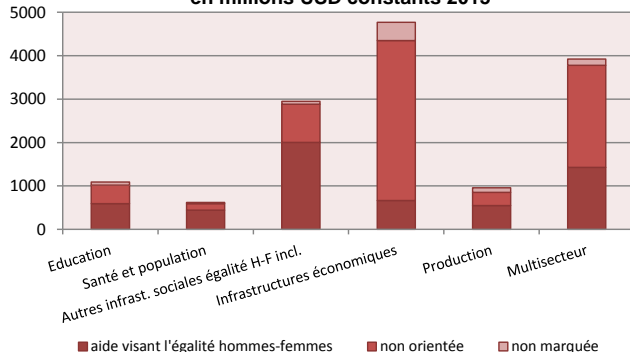


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Inde	1196	1099	26%
Chine (République populaire de)	784	583	8%
Turquie	691	648	44%
Indonésie	639	609	5%
République arabe syrienne	562	525	11%
Afghanistan	446	442	76%
Ukraine	424	388	25%
Afrique du Sud	358	356	8%
Iraq	326	321	70%
Maroc	312	288	13%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)
Afghanistan	442	76%
Turquie	648	44%
Inde	1099	26%
Iraq	321	70%
Liban	201	94%
Colombie	228	73%
République démocratique du Congo	126	86%
Ethiopie	125	90%
Ukraine	388	25%
Jordanie	161	59%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Australie

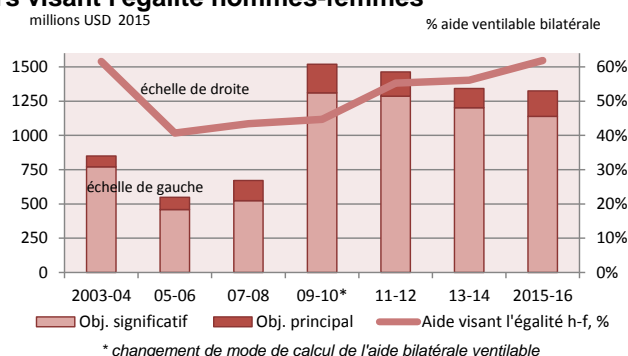
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **92%**.

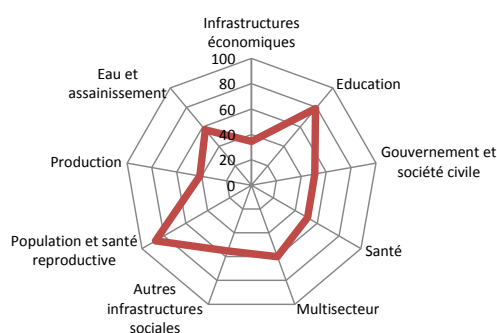
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	159	214
Objectif significatif	1 153	1 125
Non orientée	1 112	521
Non marquée	142	249
Total de l'aide ventilable bilatérale	2 567	2 108
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	54%	72%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	181	201
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	64	22
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	9

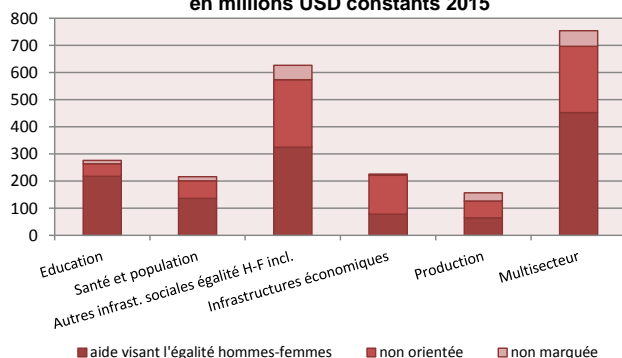


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	379	379	61%
Indonésie	314	305	64%
Iles Solomon	116	116	60%
Viet Nam	79	79	49%
Philippines	73	73	42%
Afghanistan	70	70	73%
Vanuatu	65	65	40%
Timor-Leste	60	60	62%
Cambodge	54	54	54%
Myanmar	51	51	69%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	379	225	61%
Indonésie	305	194	64%
Iles Solomon	116	58	60%
Afghanistan	70	45	73%
Fidji	50	38	78%
Viet Nam	79	38	49%
Timor-Leste	60	36	62%
Myanmar	51	35	69%
Pakistan	42	34	82%
Philippines	73	30	42%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Autriche

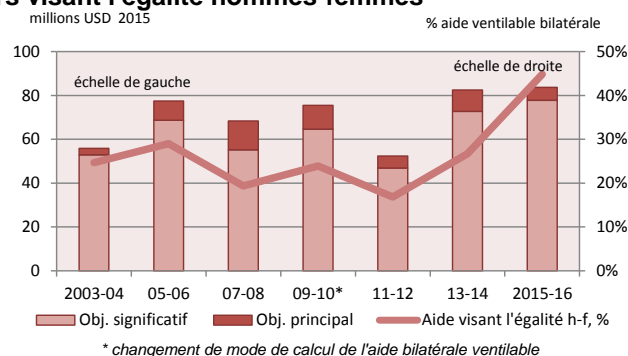
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **67%**.

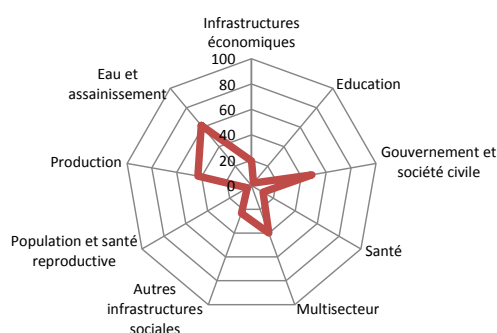
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	5	7
Objectif significatif	67	88
Non orientée	89	117
Non marquée	72	108
Total de l'aide ventilable bilatérale	234	320
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	45%	45%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	588	745
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	1	3
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

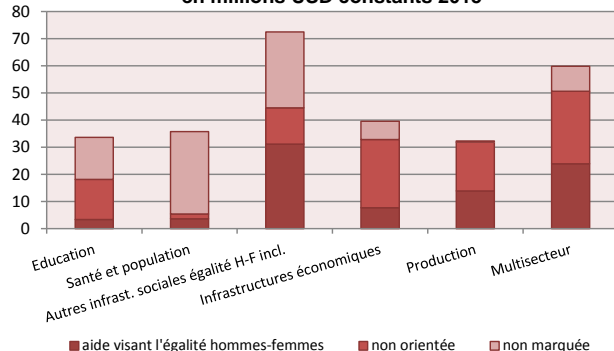


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Turquie	48	30	0%
Bosnie-Herzégovine	19	1	3%
Ukraine	12	4	15%
Serbie	12	2	2%
Ouganda	10	10	87%
Iran	10	0	0%
Mongolie	9	8	0%
Kosovo	9	5	80%
Albanie	8	5	28%
Viet Nam	8	7	0%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Ouganda	10	9	87%
Burkina Faso	6	5	86%
Ethiopie	6	5	72%
République arabe syrienne	6	5	75%
Kosovo	5	3	80%
Mozambique	6	3	71%
Cisjordanie et bande de Gaza	5	3	53%
Géorgie	7	2	37%
Liban	3	2	74%
Moldova	6	2	51%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Belgique

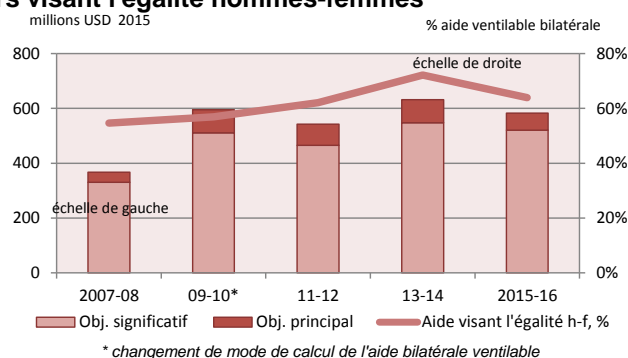
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **98%**.

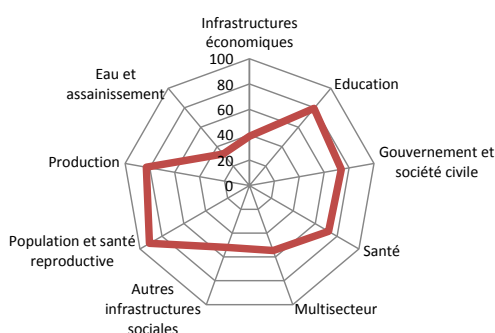
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	85	38
Objectif significatif	633	409
Non orientée	228	429
Non marquée	16	11
Total de l'aide ventilable bilatérale	962	888
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	76%	51%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	353	502
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	3	0,33
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	4

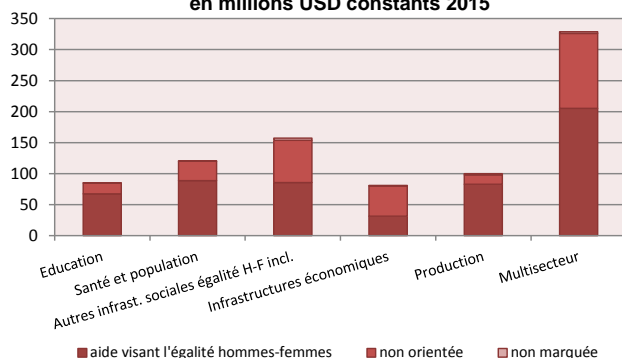


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
République démocratique du Congo	95	94	62%
Rwanda	46	46	92%
Burundi	37	37	86%
Turquie	36	36	16%
Ouganda	31	31	92%
Cisjordanie et bande de Gaza	30	30	97%
Kenya	28	28	10%
Bénin	25	25	91%
République arabe syrienne	22	22	87%
Burkina Faso	20	20	72%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
République démocratique du Congo	94	58	62%
Rwanda	46	42	92%
Burundi	37	31	86%
Cisjordanie et bande de Gaza	30	29	97%
Ouganda	31	29	92%
Bénin	25	22	91%
République arabe syrienne	22	20	87%
Bolivie	17	14	88%
Burkina Faso	20	14	72%
Iraq	15	13	85%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Canada

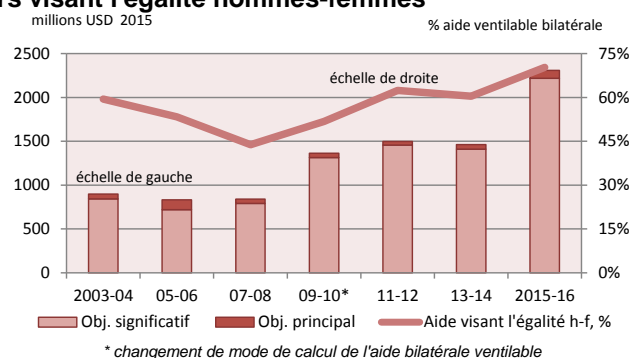
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

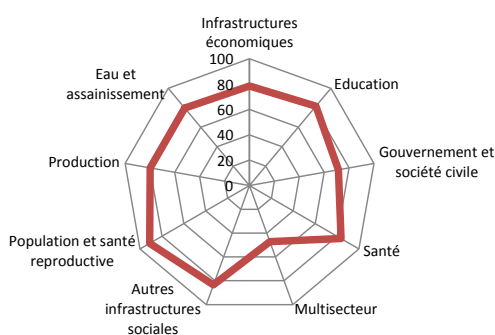
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	66	114
Objectif significatif	2 164	2 273
Non orientée	879	1 075
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	3 108	3 462
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	72%	69%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	480	569
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	2	5
Contribution à UN Women (multilatéral)	5	5

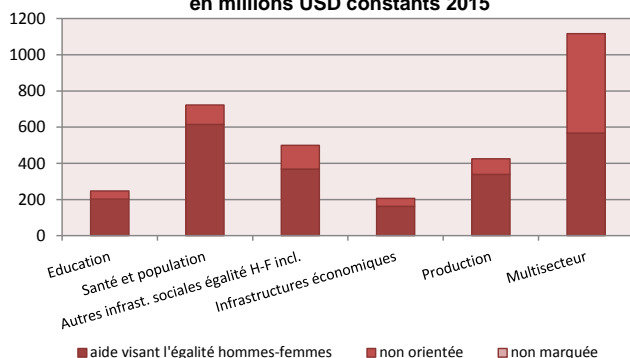


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Ethiopie	156	156	81%
République arabe syrienne	145	145	33%
Ukraine	138	138	28%
Jordanie	136	136	77%
Iraq	119	119	74%
Ghana	118	118	99%
Tanzanie	116	116	84%
Soudan du Sud	115	115	83%
Liban	104	104	77%
Afghanistan	98	98	81%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Ethiopie	156	126	81%
Ghana	118	117	99%
Jordanie	136	105	77%
Tanzanie	116	97	84%
Soudan du Sud	115	96	83%
Iraq	119	88	74%
Liban	104	80	77%
Afghanistan	98	79	81%
Haïti	91	62	69%
Mali	60	58	96%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Corée

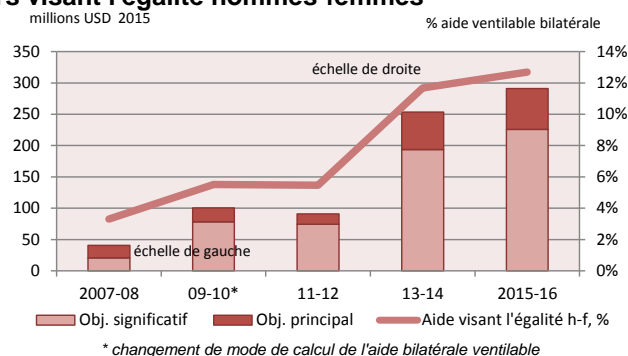
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

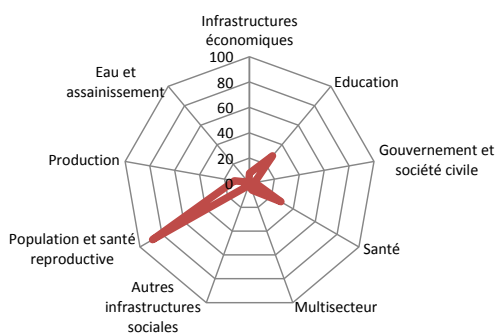
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	62	68
Objectif significatif	156	295
Non orientée	2 004	1 999
Non marquée	0	3
Total de l'aide ventilable bilatérale	2 223	2 365
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	10%	15%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	89	111
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	2	4
Contribution à UN Women (multilatéral)	4	4

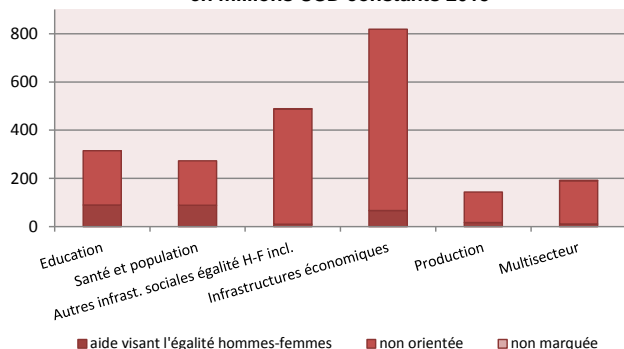


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Viet Nam	309	309	1%
Bangladesh	160	160	31%
Ouzbékistan	155	155	0%
Rép. démocratique populaire lao	151	151	2%
Myanmar	113	113	2%
Cambodge	110	110	3%
Ethiopie	90	90	13%
Philippines	81	81	10%
Nicaragua	80	80	16%
Côte d'Ivoire	69	69	12%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)
Bangladesh	160	49
Pakistan	42	38
Iraq	29	21
Tanzanie	68	14
Equateur	22	13
Nicaragua	80	13
Ethiopie	90	11
Afghanistan	37	11
Ghana	15	9
Philippines	81	8

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Danemark

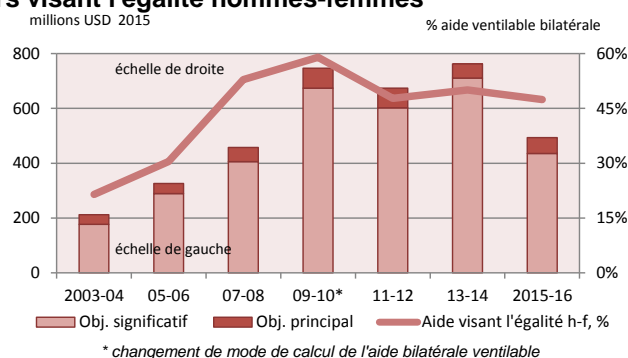
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **87%**.

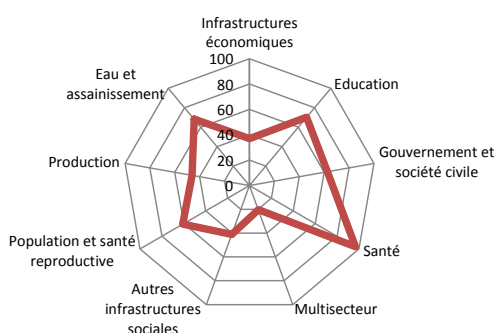
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	101	14
Objectif significatif	597	274
Non orientée	530	563
Non marquée	117	189
Total de l'aide ventilable bilatérale	1 346	1 041
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	57%	34%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	515	469
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	9	4
Contribution à UN Women (multilatéral)	9	9

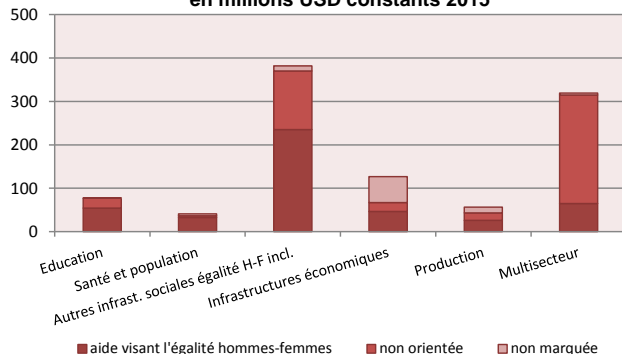


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Kenya	83	83	99%
Afghanistan	74	74	96%
République arabe syrienne	46	46	10%
Somalie	39	39	0%
Tanzanie	33	33	97%
Cisjordanie et bande de Gaza	28	28	83%
Ghana	26	26	72%
Myanmar	23	23	84%
Turquie	22	22	0%
Bangladesh	19	19	96%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Kenya	83	76	99%
Afghanistan	74	71	96%
Tanzanie	33	32	97%
Cisjordanie et bande de Gaza	28	24	83%
Myanmar	23	19	84%
Bangladesh	19	18	96%
Ghana	26	17	72%
Burkina Faso	11	10	98%
Mali	17	10	76%
Soudan du Sud	18	9	51%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Espagne

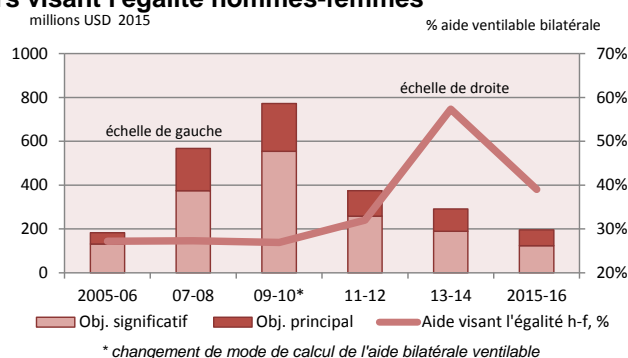
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

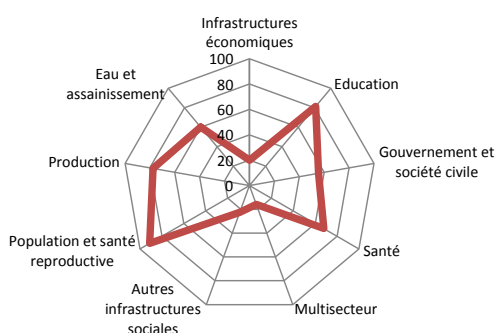
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	53	91
Objectif significatif	99	149
Non orientée	272	341
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	424	581
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	36%	41%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	266	2 396
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	22	21
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

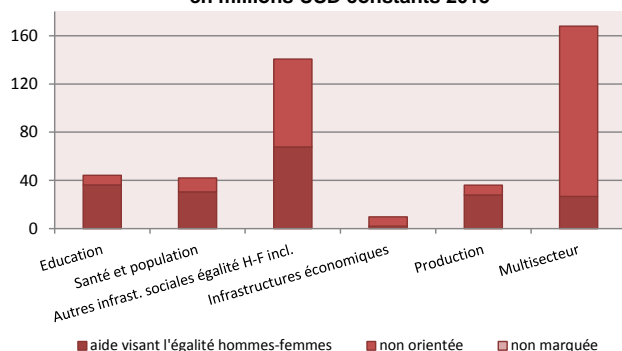


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Cuba	1118	4	86%
Turquie	84	84	2%
République arabe syrienne	26	8	43%
Maroc	22	21	57%
Côte d'Ivoire	21	0	47%
Pérou	17	17	84%
Cisjordanie et bande de Gaza	17	14	63%
Guatemala	14	14	88%
El Salvador	14	13	84%
Colombie	13	12	53%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Pérou	17	14	84%
Guatemala	14	13	88%
Maroc	21	12	57%
El Salvador	13	11	84%
Bolivie	11	9	84%
Cisjordanie et bande de Gaza	14	9	63%
Nicaragua	10	8	83%
Sénégal	11	7	69%
Colombie	12	6	53%
Honduras	7	6	79%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Etats-Unis

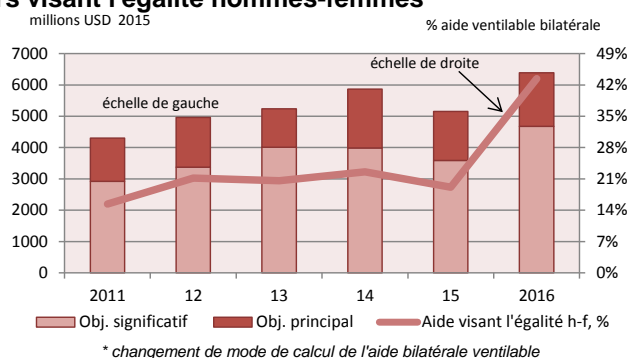
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

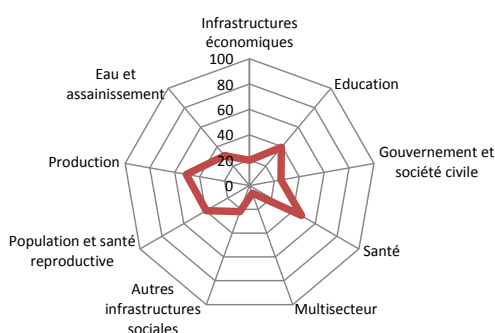
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	1 565	1 709
Objectif significatif	3 588	4 675
Non orientée	21 766	8 325
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	26 919	14 709
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	19%	43%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	6 461	2 730
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	6	12
Contribution à UN Women (multilatéral)	8	8

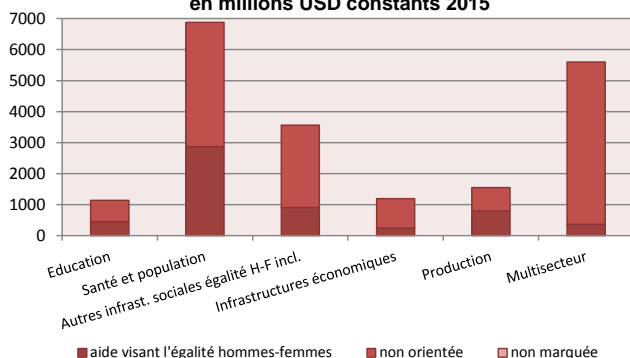


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Afghanistan	2 685	2 685	34%
Syrian Arab Republic	1 527	1 527	1%
Kenya	1 382	1 382	33%
Ethiopia	1 377	1 377	31%
Jordan	1 259	1 259	15%
Pakistan	1 164	1 164	29%
South Sudan	1 137	1 137	23%
Nigeria	1 036	1 036	31%
Uganda	905	905	30%
Liberia	861	861	18%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Afghanistan	2 685	905	34%
Kenya	1 382	460	33%
Ethiopia	1 377	428	31%
Tanzania	843	345	41%
Pakistan	1 164	339	29%
Nigeria	1 036	324	31%
Democratic Republic of the Congo	710	296	42%
Uganda	905	270	30%
South Sudan	1 137	267	23%
Ghana	430	248	58%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Finlande

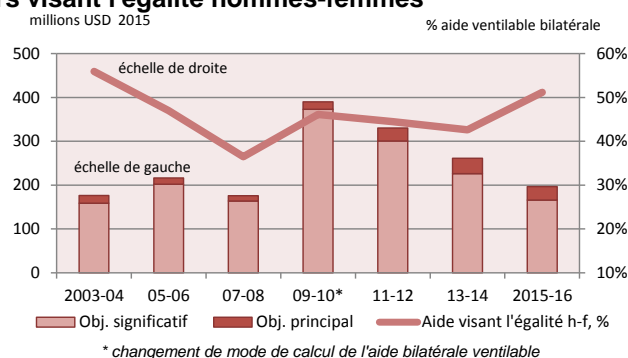
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

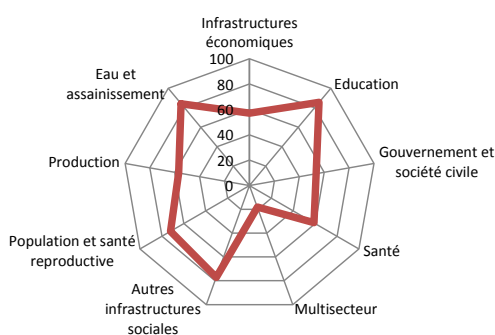
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	39	22
Objectif significatif	196	136
Non orientée	236	139
Non marquée	0	1
Total de l'aide ventilable bilatérale	471	298
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	50%	53%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	105	180
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	20	5
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

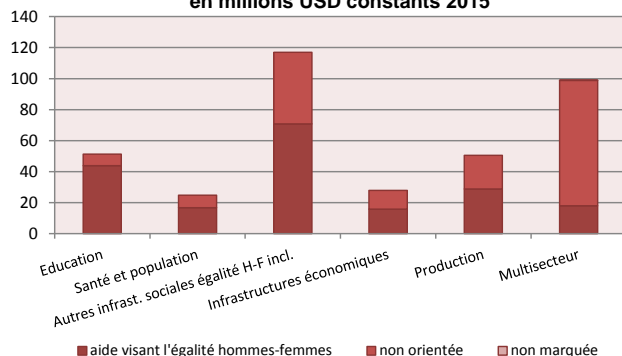


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Myanmar	26	25	93%
Ethiopie	21	20	90%
Népal	19	18	86%
Afghanistan	18	16	57%
Somalie	17	17	46%
Tanzanie	16	14	51%
Mozambique	16	14	99%
République arabe syrienne	14	14	18%
Kenya	12	11	56%
Zambie	12	11	60%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Myanmar	25	24	93%
Ethiopie	20	18	90%
Népal	18	15	86%
Mozambique	14	14	99%
Afghanistan	16	9	57%
Somalie	17	8	46%
Tanzanie	14	7	51%
Zambie	11	7	60%
Kenya	11	6	56%
Cisjordanie et bande de Gaza	7	4	60%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

France

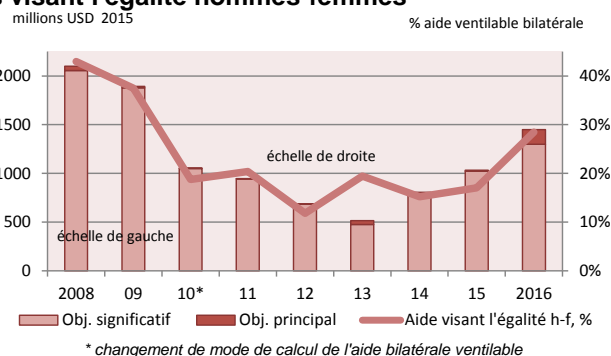
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **84%**.

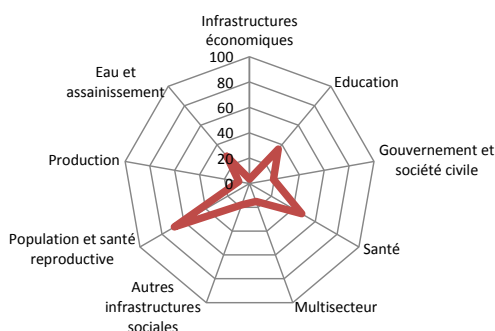
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	10	150
Objectif significatif	1 022	1 299
Non orientée	5 032	3 642
Non marquée	838	1 314
Total de l'aide ventilable bilatérale	6 903	6 405
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	17%	28%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	1 768	1 921
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	2	2
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	1

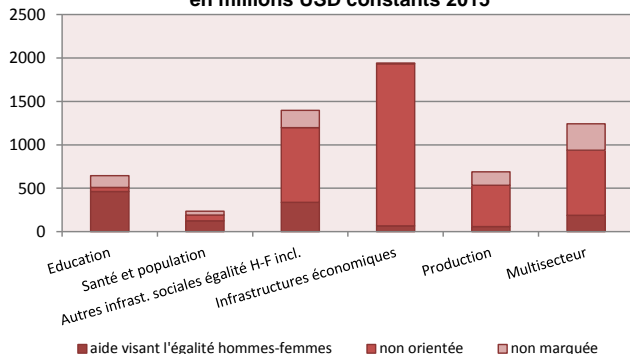


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Maroc	305	204	28%
Turquie	301	290	39%
Côte d'Ivoire	299	282	2%
Colombie	274	261	40%
Tunisie	248	206	16%
Indonésie	245	240	1%
Jordanie	241	239	45%
Egypte	241	222	1%
Inde	236	225	2%
Nigéria	202	199	20%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Jordanie	239	105	45%
Colombie	261	104	40%
Turquie	290	93	39%
Gabon	174	88	51%
Sénégal	165	70	50%
Congo	167	60	36%
Viet Nam	105	53	56%
Maroc	204	52	28%
Nigéria	199	40	20%
Niger	44	33	94%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Grèce

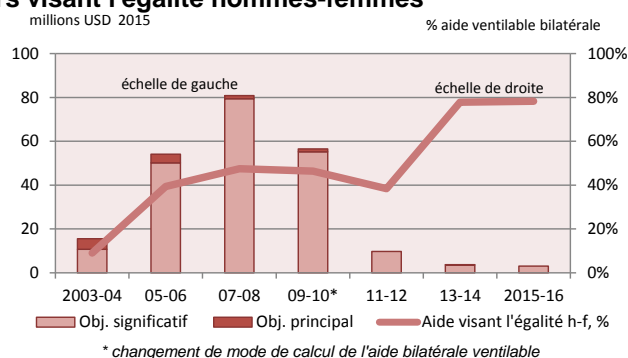
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

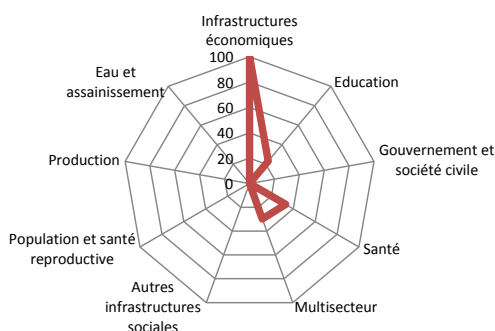
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	0	0
Objectif significatif	3	3
Non orientée	1	8
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	4	11
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	72%	25%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	67	148
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)		
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

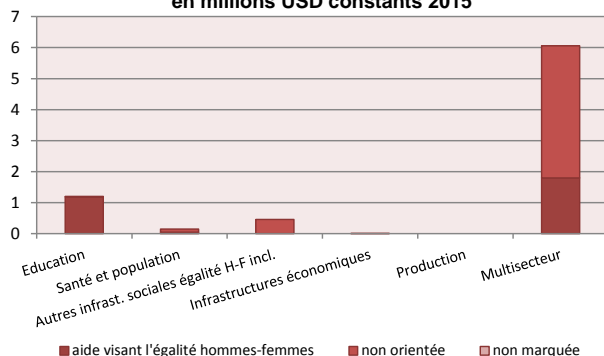


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Turquie	4.4	4.2	6%
Albanie	1.1	0.6	99%
Ukraine	1.0	0.2	71%
Cisjordanie et bande de Gaza	0.4	0.1	100%
Egypte	0.4	0.3	100%
République démocratique du Congo	0.4	0.1	100%
République arabe syrienne	0.3	0.0	85%
Iran	0.3	0.0	100%
Moldova	0.2	0.0	100%
Tunisie	0.2	0.2	100%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Albanie	0.6	0.6	99%
Egypte	0.3	0.3	100%
Turquie	4.2	0.2	6%
Tunisie	0.2	0.2	100%
Serbie	0.2	0.2	98%
Ukraine	0.2	0.2	71%
Algérie	0.1	0.1	100%
Cisjordanie et bande de Gaza	0.1	0.1	100%
République démocratique du Congo	0.1	0.1	100%
Argentine	0.1	0.1	100%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Institutions de l'UE

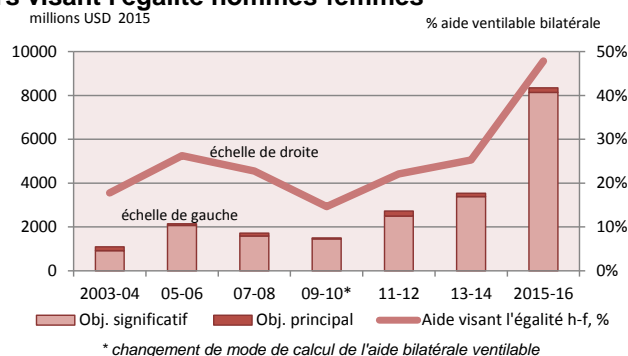
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **88%**.

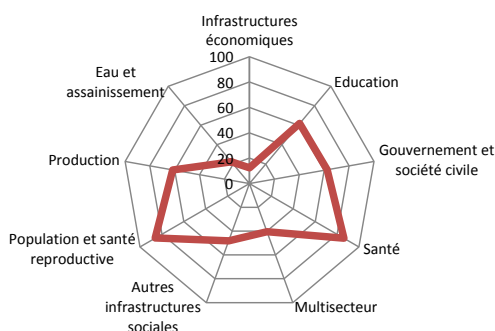
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	208	205
Objectif significatif	6 769	9 504
Non orientée	6 265	11 913
Non marquée	4 835	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	18 077	21 621
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	53%	45%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	1 840	1 494
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	16	11
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

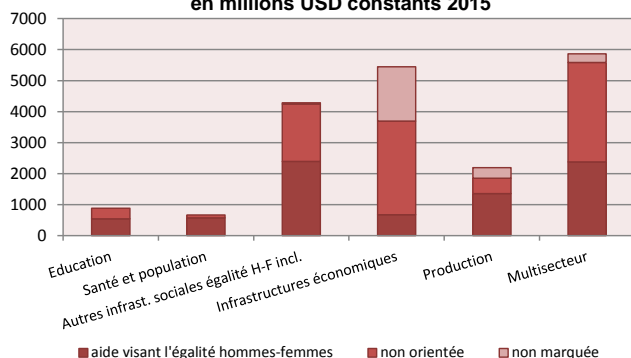


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Turquie	2 307	2 306	26%
Ukraine	677	677	36%
Maroc	549	549	28%
Serbie	484	484	29%
Tunisie	471	432	56%
Ethiopie	446	446	46%
République arabe syrienne	444	444	74%
Chine (République populaire de)	415	415	0%
Cisjordanie et bande de Gaza	391	391	39%
Inde	358	358	24%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Turquie	2 306	455	26%
République arabe syrienne	444	330	74%
Rwanda	246	218	89%
Ukraine	677	205	36%
Ethiopie	446	203	46%
Afghanistan	265	186	70%
Tunisie	432	181	56%
Niger	274	181	66%
Cisjordanie et bande de Gaza	391	154	39%
République démocratique du Congo	290	153	53%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Irlande

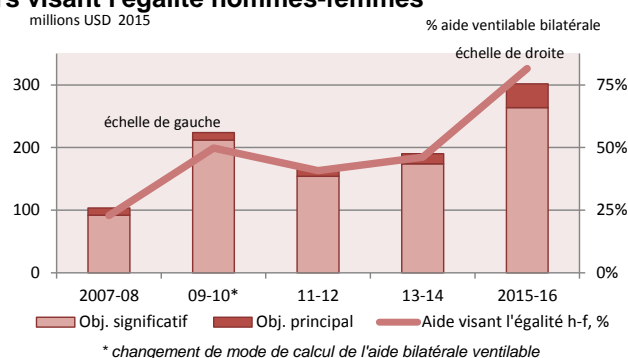
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **96%**.

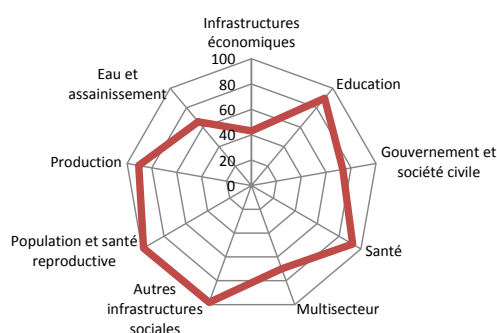
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	27	49
Objectif significatif	263	265
Non orientée	77	60
Non marquée	10	19
Total de l'aide ventilable bilatérale	377	392
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	79%	84%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	51	36
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	5	8
Contribution à UN Women (multilatéral)	2	2

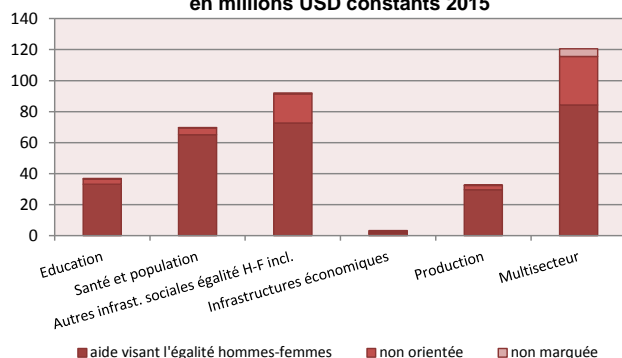


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Ethiopie	39	38	92%
Mozambique	36	29	75%
Tanzanie	30	25	81%
Ouganda	26	24	81%
Malawi	22	21	92%
Zambie	16	15	93%
Viet Nam	12	12	26%
Sierra Leone	12	11	81%
Soudan du Sud	11	11	99%
République arabe syrienne	10	10	83%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Ethiopie	38	34	92%
Tanzanie	25	23	91%
Mozambique	29	22	75%
Ouganda	24	20	81%
Malawi	21	19	92%
Zambie	15	14	93%
Soudan du Sud	11	11	99%
Sierra Leone	11	9	81%
République arabe syrienne	10	8	83%
Kenya	8	8	97%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Islande

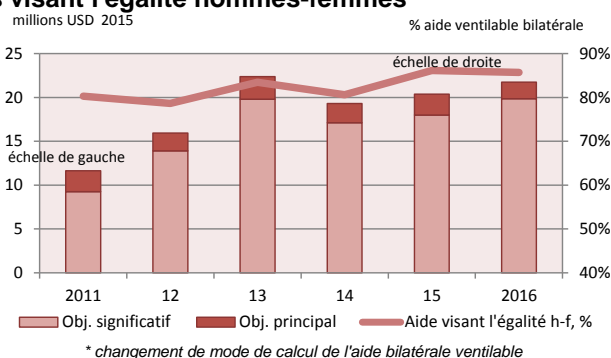
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

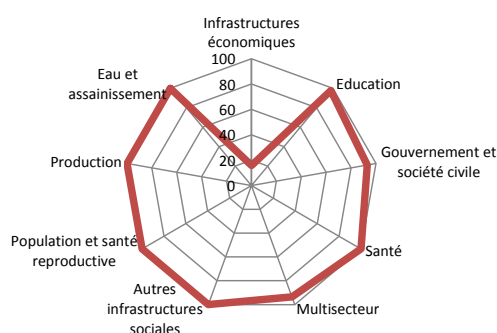
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	2	2
Objectif significatif	18	20
Non orientée	3	4
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	24	25
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	86%	86%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	7	17
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	1	1
Contribution à UN Women (multilatéral)	1	1

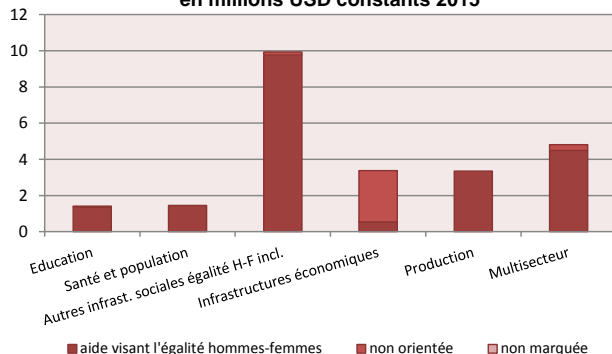


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Malawi	4	4	100%
Ouganda	4	4	99%
Mozambique	3	3	100%
République arabe syrienne	3	3	100%
Liban	1	1	93%
Cisjordanie et bande de Gaza	0.6	0.6	77%
Afghanistan	0.6	0.6	73%
Ethiopie	0.4	0.4	100%
Bélarus	0.3	0.3	100%
Ukraine	0.2	0.2	53%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Malawi	4	4	100%
Ouganda	4	4	99%
Mozambique	3	3	100%
République arabe syrienne	3	3	100%
Liban	1	1	93%
Cisjordanie et bande de Gaza	0.6	0.4	77%
Afghanistan	0.6	0.4	73%
Ethiopie	0.4	0.4	100%
Bélarus	0.3	0.3	100%
Népal	0.2	0.2	100%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Italie

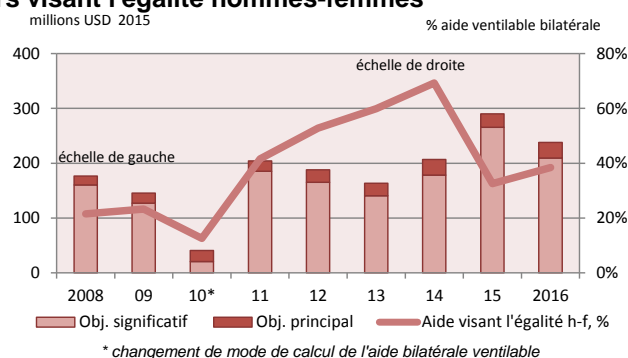
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **95%**.

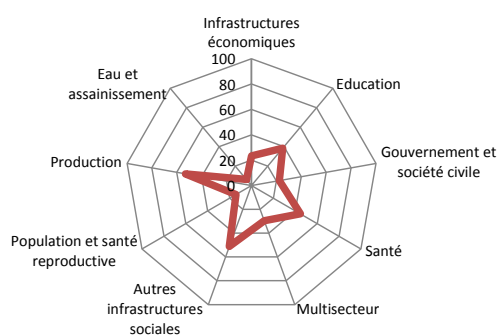
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	24	29
Objectif significatif	266	209
Non orientée	602	381
Non marquée	0	71
Total de l'aide ventilable bilatérale	892	690
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	33%	38%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	1 111	1 835
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	5	19
Contribution à UN Women (multilatéral)	1	2

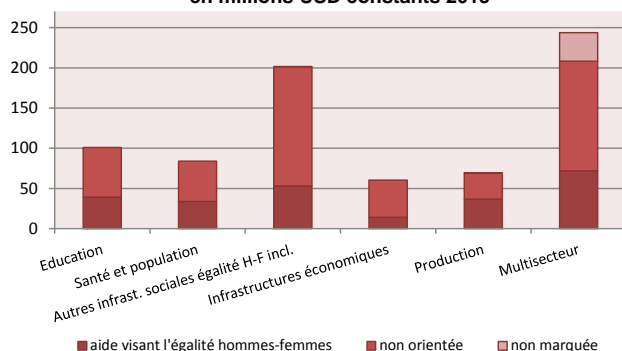


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Afghanistan	55	55	22%
Cisjordanie et bande de Gaza	54	53	56%
Ethiopie	52	52	63%
Argentine	50	2	4%
Turquie	36	36	14%
Liban	35	35	24%
Sénégal	26	26	94%
Iraq	17	17	53%
Kenya	17	16	17%
Somalie	16	16	39%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Ethiopie	52	33	63%
Cisjordanie et bande de Gaza	53	30	56%
Sénégal	26	24	94%
Myanmar	14	13	93%
Afghanistan	55	12	22%
Iraq	17	9	53%
Equateur	10	9	85%
Liban	35	8	24%
Soudan	11	7	63%
Somalie	16	6	39%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Japon

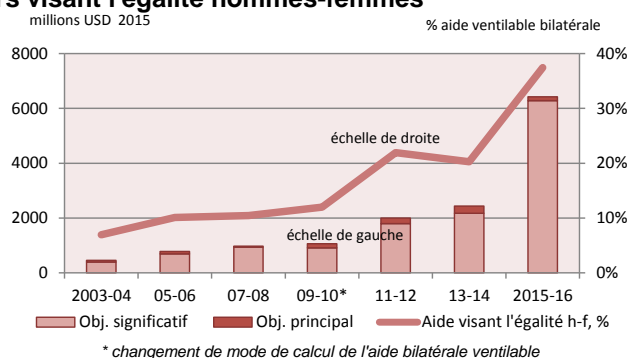
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **95%**.

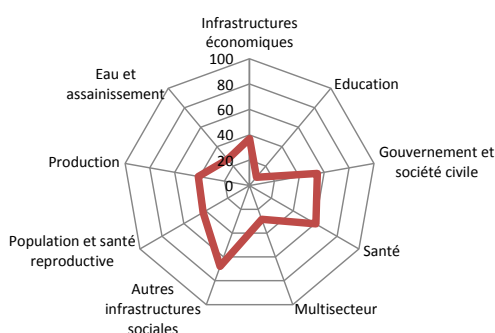
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	188	88
Objectif significatif	7 034	5 539
Non orientée	10 332	11 152
Non marquée	836	865
Total de l'aide ventilable bilatérale	18 390	17 643
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	41%	34%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	1 148	1 180
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	16	56
Contribution à UN Women (multilatéral)	5	5

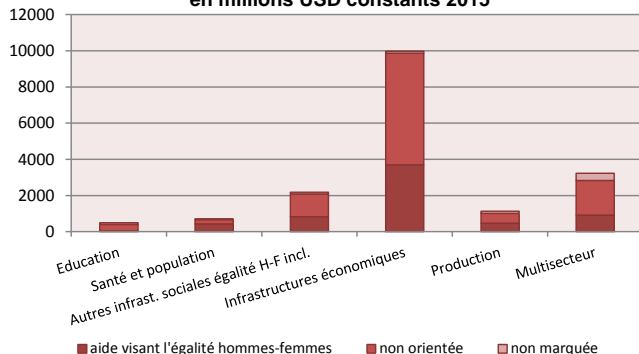


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Viet Nam	1 928	1 928	49%
Inde	1 800	1 800	55%
Philippines	1 355	1 355	83%
Bangladesh	1 325	1 325	43%
Myanmar	873	873	30%
Thaïlande	872	872	18%
Egypte	660	660	43%
Indonésie	637	637	1%
Iraq	620	517	8%
Ukraine	615	462	1%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Philippines	1 355	1 105	83%
Inde	1 800	976	55%
Viet Nam	1 928	916	49%
Bangladesh	1 325	569	43%
Egypte	660	284	43%
Myanmar	873	252	30%
Turquie	207	199	97%
Afghanistan	280	193	72%
Thaïlande	872	160	18%
Mongolie	243	154	65%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Luxembourg

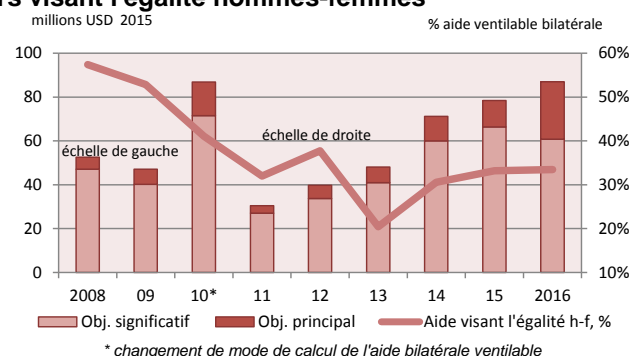
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **99%**.

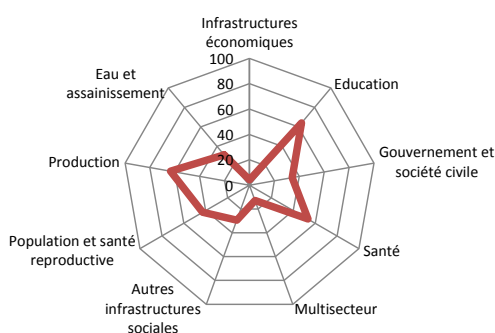
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	12	26
Objectif significatif	66	61
Non orientée	158	173
Non marquée	4	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	241	260
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	33%	33%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	20	21
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	0.3	0.5
Contribution à UN Women (multilatéral)	1	1

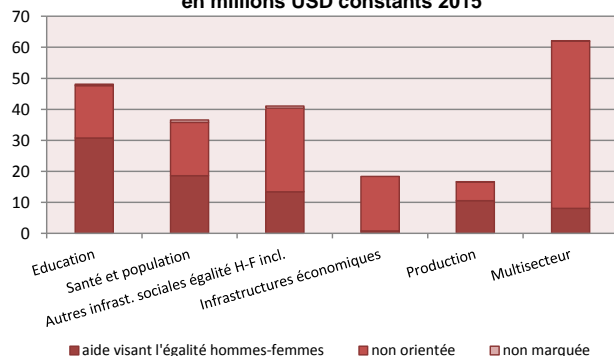


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

	millions USD constants 2015		
	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Niger	24	22	74%
Burkina Faso	21	18	86%
Sénégal	20	18	72%
Mali	16	15	45%
Rép. démocratique populaire lao	14	13	55%
Cabo Verde	13	12	18%
Viet Nam	9	8	47%
Nicaragua	9	8	58%
Cisjordanie et bande de Gaza	8	8	6%
République arabe syrienne	6	6	3%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015		
	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Niger	22	16	74%
Burkina Faso	18	15	86%
Sénégal	18	13	72%
Rép. démocratique populaire lao	13	7	55%
Mali	15	7	45%
Nicaragua	8	4	58%
Viet Nam	8	4	47%
Cabo Verde	12	2	18%
République démocratique du Congo	3	1	44%
Mongolie	3	1	52%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Norvège

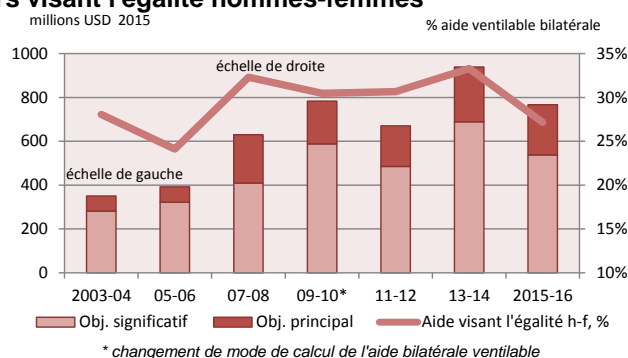
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

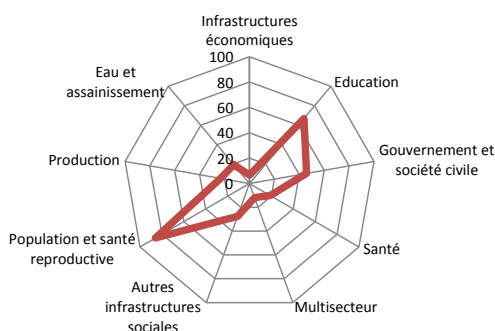
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	328	132
Objectif significatif	374	701
Non orientée	2 375	1 743
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	3 077	2 576
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	23%	32%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	711	1 083
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	43	42
Contribution à UN Women (multilatéral)	9	0

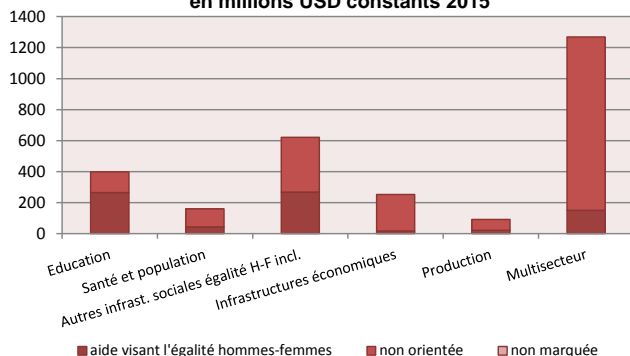


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Brésil	135	135	1%
République arabe syrienne	99	99	22%
Afghanistan	89	88	57%
Cisjordanie et bande de Gaza	77	77	17%
Indonésie	72	72	3%
Soudan du Sud	70	70	27%
Somalie	57	56	52%
Liban	55	55	22%
Népal	49	49	67%
Ethiopie	47	47	64%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Afghanistan	88	50	57%
Népal	49	32	67%
Ethiopie	47	30	64%
Somalie	56	29	52%
République arabe syrienne	99	22	22%
Soudan du Sud	70	19	27%
Malawi	40	18	45%
Tanzanie	40	16	40%
Myanmar	35	16	44%
Zimbabwe	20	15	76%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Nouvelle Zélande

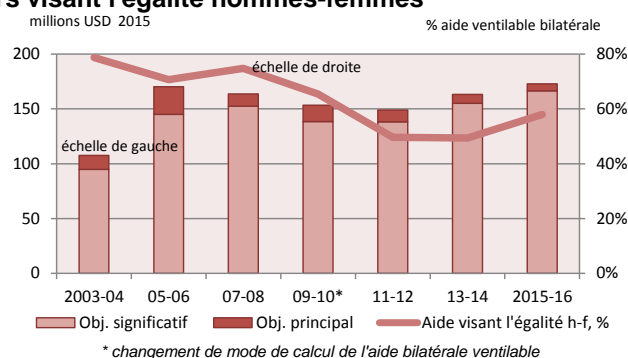
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

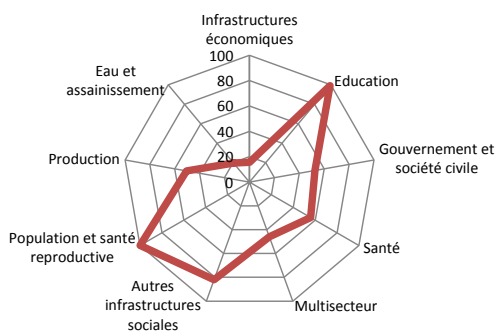
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	6	6
Objectif significatif	168	165
Non orientée	127	124
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	301	296
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	58%	58%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	78	77
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)		
Contribution à UN Women (multilatéral)	2	2

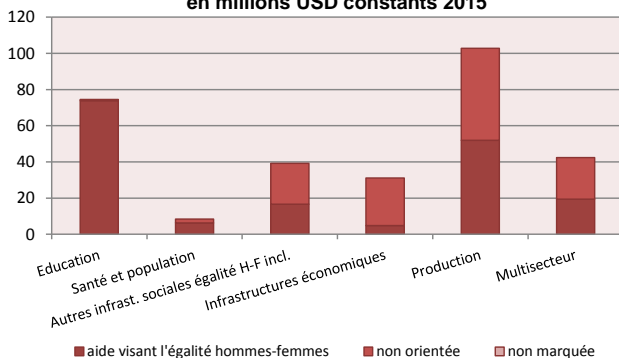


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Vanuatu	38	38	71%
Iles Cook	24	17	50%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	24	24	75%
Niue	17	12	2%
Indonésie	16	16	95%
Timor-Leste	15	15	31%
Kiribati	14	14	49%
Samoa	14	13	94%
Fidji	11	11	69%
Tokélaou	10	2	57%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Vanuatu	38	27	71%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	24	18	75%
Indonésie	16	15	95%
Samoa	13	12	94%
Iles Cook	17	9	50%
Myanmar	9	8	96%
Fidji	11	8	69%
Kiribati	14	7	49%
Timor-Leste	15	5	31%
Viet Nam	4	4	99%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Pays-Bas

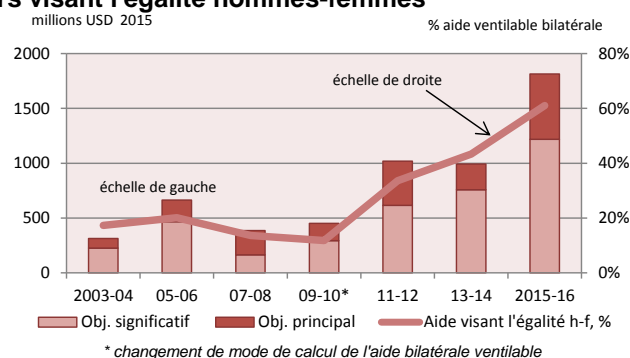
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

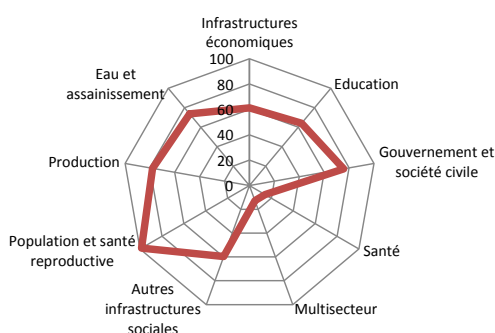
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	622	572
Objectif significatif	1 452	984
Non orientée	1 310	1 010
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	3 383	2 566
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	61%	61%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	1 751	698
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	136	89
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	18

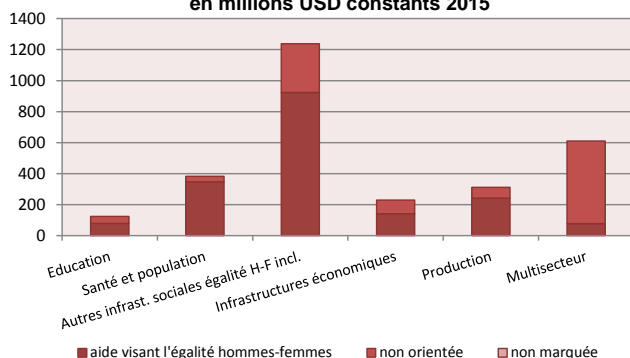


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Ethiopie	122	122	71%
Liban	58	58	55%
Rwanda	56	56	35%
Afghanistan	56	56	22%
Turquie	54	54	0%
Soudan du Sud	50	50	46%
Burundi	48	48	47%
Bénin	46	46	85%
Iraq	43	43	33%
Bangladesh	37	37	61%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)
Ethiopie	122	71%
Bénin	46	85%
Liban	58	55%
Mali	34	88%
Mozambique	35	77%
Soudan du Sud	50	46%
Bangladesh	37	61%
Burundi	48	47%
Rwanda	56	35%
Jordanie	37	51%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Pologne

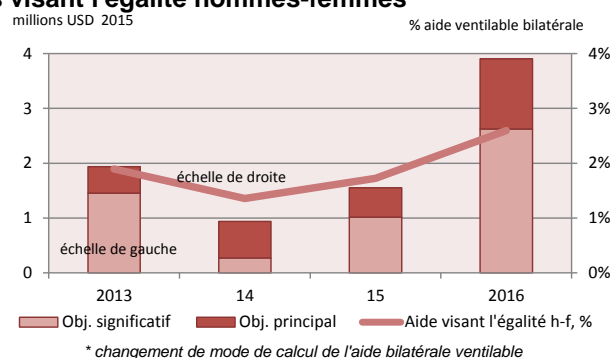
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

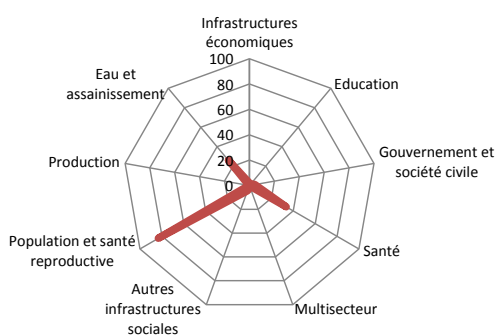
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	1	1
Objectif significatif	1	3
Non orientée	88	146
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	90	150
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	2%	3%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	36	33
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	0.11	0.03
Contribution à UN Women (multilatéral)	0.01	0.01

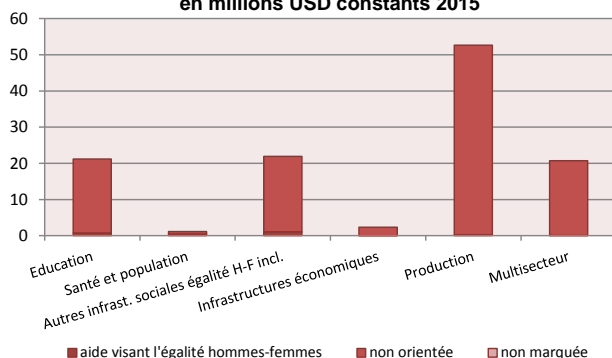


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Ethiopie	36	36	1%
Ukraine	27	13	3%
Bélarus	19	13	0%
Tanzanie	12	12	3%
Angola	10	10	0%
Turquie	9	9	0%
République arabe syrienne	7	7	0%
Kenya	5	5	8%
Moldova	2	2	9%
Géorgie	2	2	10%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Kenya	4.9	0.4	8%
Cisjordanie et bande de Gaza	1.1	0.4	34%
Tanzanie	12.2	0.4	3%
Ukraine	13.1	0.4	3%
Ethiopie	35.7	0.2	1%
Moldova	2.2	0.2	9%
Géorgie	1.8	0.2	10%
Myanmar	0.3	0.1	48%
Sénégal	0.1	0.1	61%
Tadjikistan	0.2	0.1	44%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Portugal

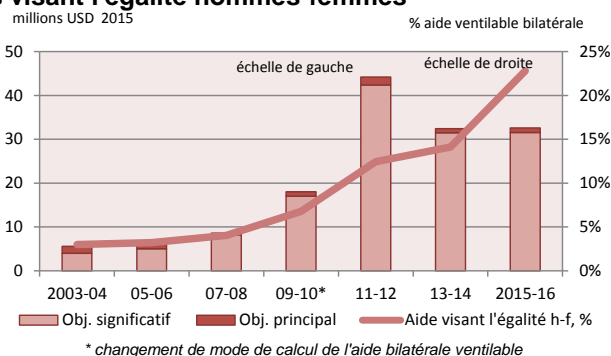
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

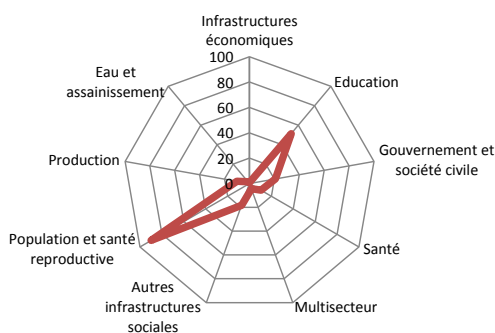
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	1	1
Objectif significatif	30	33
Non orientée	125	96
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	156	130
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	20%	26%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	23	26
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	0.01	0.02
Contribution à UN Women (multilatéral)	0.02	0.00

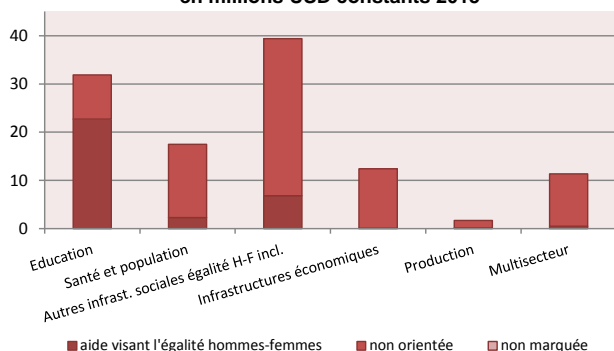


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Cabo Verde	43	36	5%
Mozambique	22	20	45%
Sao Tomé-et-Principe	21	19	20%
Timor-Leste	14	12	81%
Guinée-Bissau	13	12	40%
Maroc	9	9	0%
Angola	7	7	37%
Chine (République populaire de)	6	6	0%
République arabe syrienne	4	4	1%
Brésil	3	3	1%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Timor-Leste	12	10	81%
Mozambique	20	9	45%
Guinée-Bissau	12	5	40%
Sao Tomé-et-Principe	19	4	20%
Angola	7	2	37%
Cabo Verde	36	2	5%
Kosovo	0.2	0.2	96%
Rwanda	0.1	0.1	100%
République arabe syrienne	4.2	0.1	1%
Brésil	2.7	0.0	1%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

République Slovaque

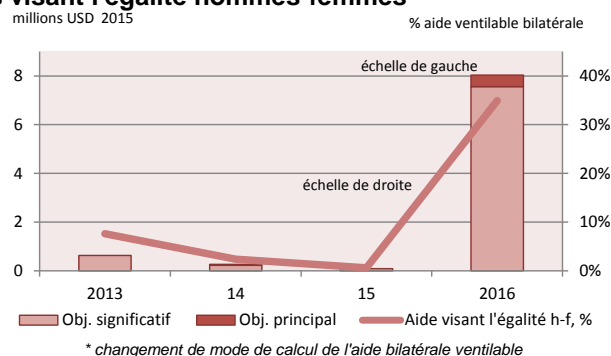
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **98%**.

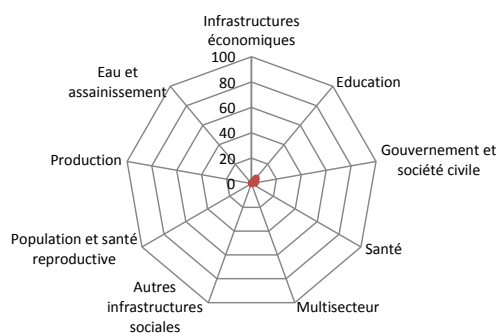
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	0.0	0.5
Objectif significatif	0.1	7.6
Non orientée	15	15
Non marquée	0.1	0.7
Total de l'aide ventilable bilatérale	15	24
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	1%	35%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	4	4
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	0	0
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

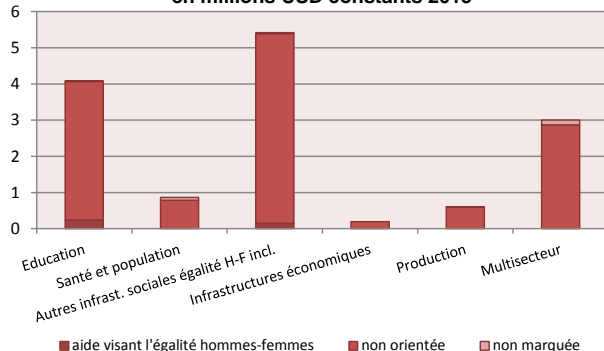


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Ukraine	2.0	2.0	0%
Turquie	1.7	1.7	100%
Kenya	1.6	1.6	15%
Serbie	1.3	1.3	0%
Moldova	0.7	0.7	7%
Kosovo	0.4	0.4	26%
Géorgie	0.4	0.4	0%
République arabe syrienne	0.3	0.3	0%
Albanie	0.3	0.3	0%
Haïti	0.3	0.3	0%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)
Turquie	1.7	100%
Kenya	1.6	15%
Kosovo	0.4	26%
Moldova	0.7	7%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

République tchèque

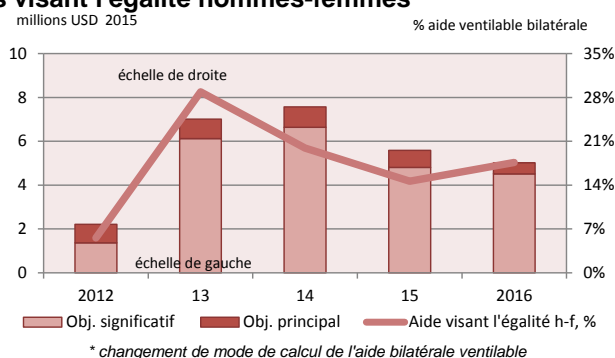
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **67%**.

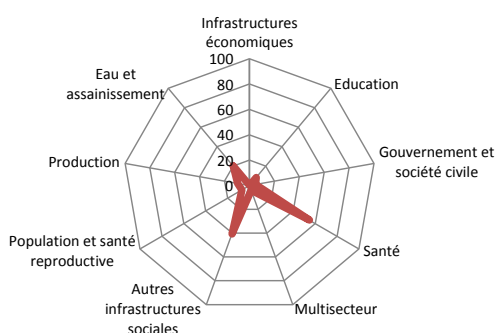
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	1	1
Objectif significatif	5	5
Non orientée	33	23
Non marquée	14	18
Total de l'aide ventilable bilatérale	52	47
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	15%	18%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	20	24
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	0.1	0.2
Contribution à UN Women (multilatéral)	0.02	0.02

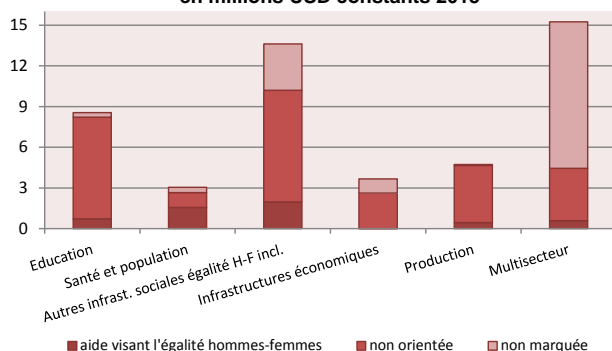


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

	millions USD constants 2015		
	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Moldova	4	4	26%
Bosnie-Herzégovine	3	3	4%
Ethiopie	3	3	49%
Ukraine	3	3	0%
Jordanie	3	3	68%
Afghanistan	3	3	1%
Géorgie	3	3	23%
Serbie	2	2	5%
Mongolie	2	2	0%
Cambodge	2	2	37%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015		
	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Ethiopie	3.3	1.6	49%
Moldova	4.3	1.0	26%
Cambodge	1.9	0.6	37%
Géorgie	2.8	0.5	23%
Bosnie-Herzégovine	3.5	0.1	4%
Myanmar	0.7	0.1	40%
Jordanie	3.2	0.1	68%
République arabe syrienne	1.3	0.1	28%
Kosovo	1.6	0.1	6%
Liban	0.4	0.1	40%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Royaume-Uni

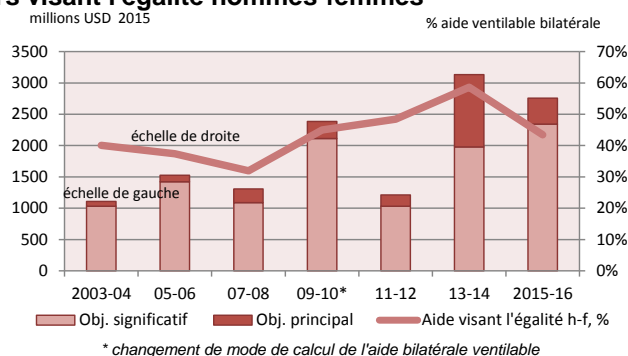
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **85%**.

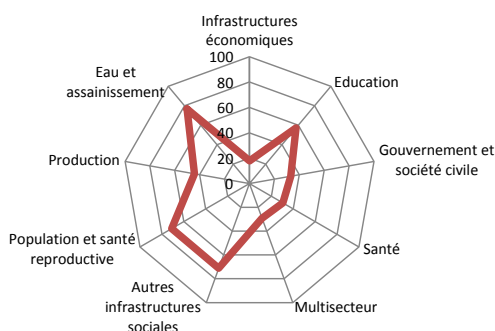
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	354	481
Objectif significatif	1 773	2 908
Non orientée	3 123	4 066
Non marquée	2 164	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	7 414	7 456
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	41%	45%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	1 656	702
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	31	18
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

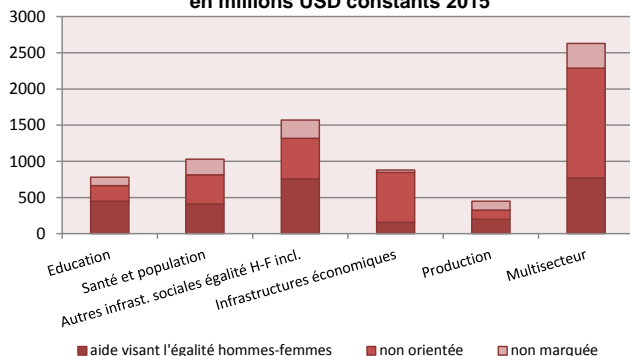


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

	millions USD constants 2015		
	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Ethiopie	338	335	72%
Pakistan	331	302	74%
Soudan du Sud	285	283	15%
République arabe syrienne	249	203	7%
Tanzanie	246	245	83%
Afghanistan	227	219	12%
Sierra Leone	198	196	44%
Ouganda	175	174	75%
Inde	174	172	59%
Yémen	162	160	39%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015		
	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Ethiopie	335	241	72%
Pakistan	302	215	74%
Tanzanie	245	198	83%
Ouganda	174	122	75%
Nigéria	128	95	78%
Sierra Leone	196	86	44%
Rwanda	91	80	89%
Kenya	105	79	90%
Bangladesh	82	74	94%
Somalie	79	67	87%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Slovénie

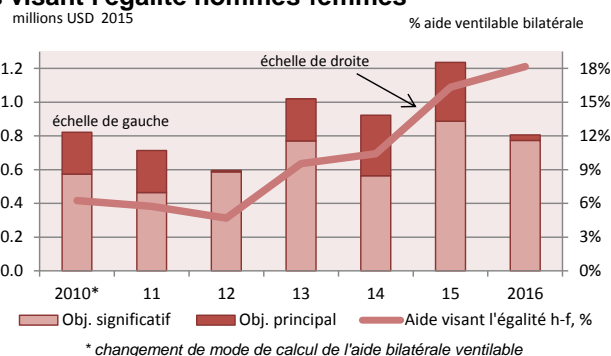
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **53%**.

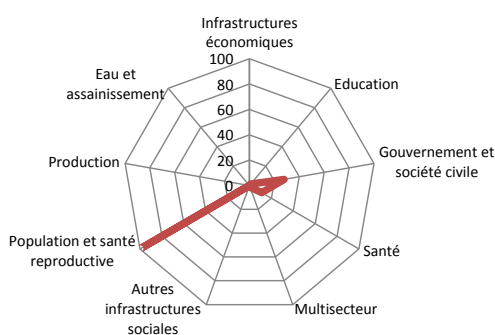
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	2015	2016
Objectif principal	0.3	0.03
Objectif significatif	1	1
Non orientée	6	4
Non marquée	1	9
Total de l'aide ventilable bilatérale	9	14
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	16%	18%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	15	17
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	0.1	0
Contribution à UN Women (multilatéral)	0	0

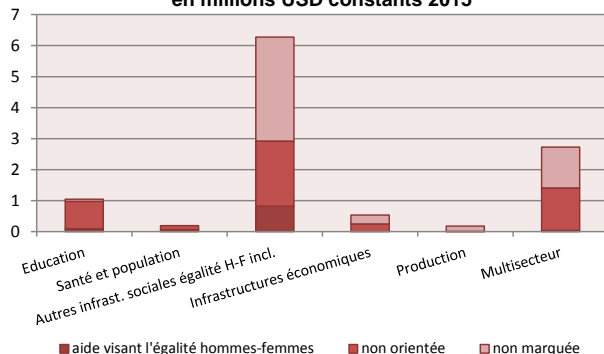


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Bosnie-Herzégovine	3.1	1.1	7%
Turquie	2.8	2.8	0%
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	2.6	0.3	1%
Serbie	2.2	1.4	0%
Kosovo	1.1	1.0	66%
Monténégro	1.0	0.7	4%
Albanie	0.4	0.4	0%
Cisjordanie et bande de Gaza	0.3	0.3	44%
Ukraine	0.3	0.3	0%
République arabe syrienne	0.1	0.1	0%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Kosovo	1.0	0.6	66%
Cisjordanie et bande de Gaza	0.3	0.1	44%
Bosnie-Herzégovine	1.1	0.1	7%
Afghanistan	0.14	0.05	36%
Ouganda	0.04	0.04	100%
Rwanda	0.04	0.04	100%
Liban	0.12	0.04	35%
Egypte	0.02	0.02	100%
Maroc	0.02	0.02	100%
Monténégro	0.73	0.01	4%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Suède

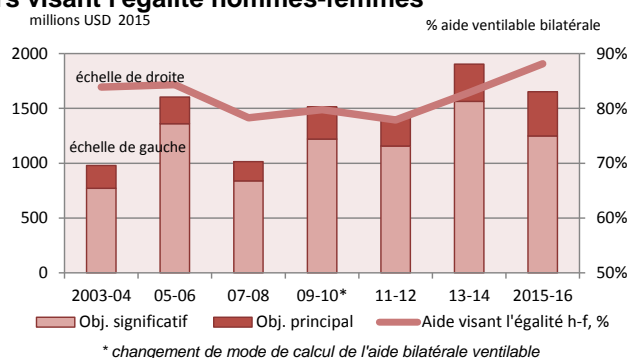
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables bilatérales est **95%**.

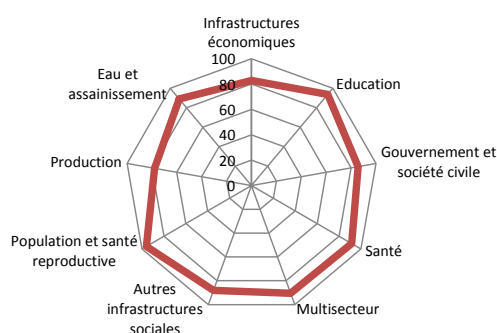
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	258	550
Objectif significatif	1 244	1 253
Non orientée	190	256
Non marquée	22	179
Total de l'aide ventilable bilatérale	1 713	2 238
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	89%	88%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	2 605	1 039
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	53	120
Contribution à UN Women (multilatéral)	8	13

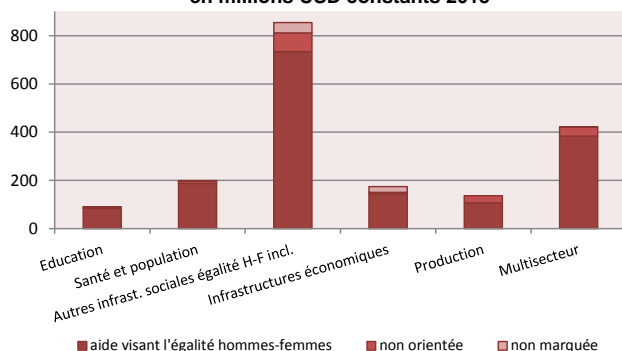


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Tanzanie	141	141	99%
Afghanistan	87	87	100%
Ouganda	59	58	97%
Mozambique	55	55	81%
Zambie	51	51	96%
Zimbabwe	33	33	91%
Ethiopie	33	33	79%
Guatemala	32	32	99%
Mali	31	31	100%
République démocratique du Congo	30	30	96%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Tanzanie	141	139	99%
Afghanistan	87	87	100%
Ouganda	58	56	97%
Zambie	51	49	96%
Mozambique	55	44	81%
Guatemala	32	31	99%
Mali	31	30	100%
Zimbabwe	33	30	91%
République démocratique du Congo	30	29	96%
Rwanda	28	28	99%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

Aide visant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes 2015-2016 ⁽¹⁾

Suisse

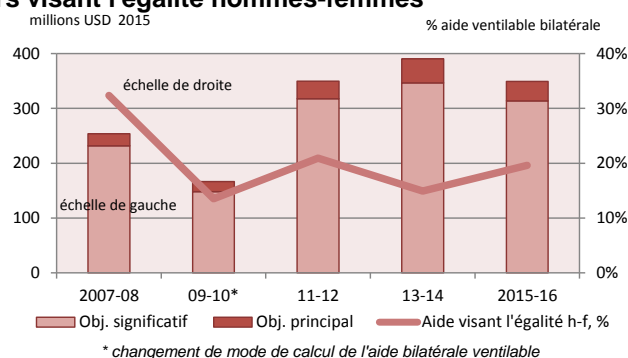
L'investissement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (2).

Une activité peut cibler l'égalité hommes-femmes comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité hommes-femmes était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité hommes-femmes mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme -femme est donc **100%**.

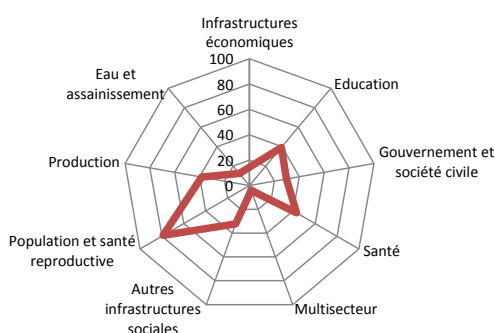
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité hommes-femmes

	millions USD constants 2015	
	2015	2016
Objectif principal	26	45
Objectif significatif	257	370
Non orientée	1 669	1 191
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable bilatérale	1 952	1 606
Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)	15%	26%
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide bilatérale totale non ventilable	678	863
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (inclus dans principal)	1	5
Contribution à UN Women (multilatéral)	50	0

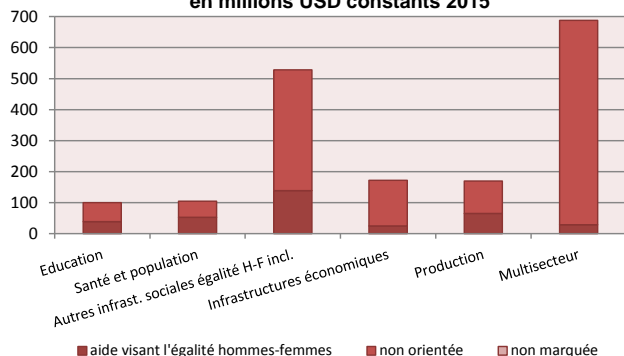


Ventilation par secteur

Pourcentage de l'aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur



Aide visant l'égalité hommes-femmes par secteur en millions USD constants 2015



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité hommes-femmes aux 10 premiers bénéficiaires

millions USD constants 2015

	Aide totale	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité hommes-femmes (3)
Afghanistan	47	47	53%
Tanzanie	44	43	51%
République arabe syrienne	42	42	10%
Colombie	42	42	34%
Népal	36	36	24%
Myanmar	36	36	16%
Cisjordanie et bande de Gaza	31	31	4%
Niger	31	31	0%
Pérou	30	30	33%
Burkina Faso	29	29	34%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité hommes-femmes

millions USD constants 2015

	Aide bilatérale ventilable	Aide visant l'égalité homme-femme (3)	
Afghanistan	47	25	53%
Tanzanie	43	22	51%
Colombie	42	14	34%
Rép. démocratique populaire lao	24	10	42%
Pérou	30	10	33%
Burkina Faso	29	10	34%
Mongolie	22	9	43%
Népal	36	9	24%
Bangladesh	26	9	33%
République démocratique du Congo	20	8	40%

(1) Les montants reflètent les engagements moyens pour 2015-2016, sauf indication contraire

(2) Directives du CAD pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(3) % de l'aide ventilable bilatérale. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité hommes-femmes ont été exclues.

Note: Les statistiques sur l'égalité hommes-femmes excluent l'aide bilatérale non ventilable dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité hommes-femmes à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme (ex: soutien budgétaire général), les opérations de dettes et les dépenses dans le pays donneur.

Source: (Système de Notification des Pays Créanciers) Base de données SNPC des activités d'aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomie des femmes disponible sur <http://oe.cd/apd-genre>

